



Saint Léger de Montbrun, le 22.01.2026

Monsieur le Maire

A

Mesdames et Messieurs les membres du
Conseil Municipal

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous inviter à la prochaine séance du conseil municipal qui aura lieu le :

Mercredi 28 Janvier 2026 à 18 h 30

Salle du conseil

32 rue de la mairie à Vrères

Ordre du jour :

1. Adoption du Procès-verbal du 17 décembre 2025
2. Mise à jour du règlement intérieur
3. Autorisation pour signer l'avenant n°1 à la convention de formation et d'assistance du personnel à l'utilisation d'un site informatique
4. Versement d'un acompte au SIFUP au titre de la participation 2026
5. Autorisation d'ouverture de crédit d'investissement au budget primitif 2026
6. Suppression du plan d'alignement
7. Actions sur les délégations et DIA
8. Questions diverses et Informations

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de ma considération distinguée.

Le Maire
Jean-Paul MONTIBERT

